



10

Déclaration des Performances  
N° B 2014

1. Code d'identification unique du produit type : **Blocs de coffrage béton non porteurs courants ou légers, à maçonner ou à monter à sec.**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction : **blocs de coffrage béton** - date de fabrication : **voir date marquage produit.**
3. Usage ou usage prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : **Murs et cloisons avec un remplissage en béton ou de mortier coulé en place.**
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant : **GUIBOUT MATERIAUX, 33 avenue Louis Toussaint – BP 225 – 61104 FLERS Cedex.**
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire : **non applicable.**
6. Le ou les système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction : **2+.**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : **Ne nécessite pas l'intervention d'un organisme notifié.**
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : **non applicable.**
9. Performances déclarés :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Retrait / variation dimensionnelles Perméabilité à la vapeur d'eau (pour les blocs de coffrages destinés à être utilisés en murs extérieurs)	≤ 0.45 mm/m 5/15	EN 15435 : 2008
Caractéristiques mécaniques	Résistance à la flexion des parois : 1N/mm <sup>2</sup> Résistance à la traction des entretoises : 0.4 N/mm <sup>2</sup>	
Résistance au feu (pour les blocs de coffrage destinés à être utilisés dans les éléments soumis à des prescriptions en matière d'incendie)	A1 (non combustible)	
Isolation acoustique au bruit aérien et transmission des bruits d'impacts (lorsque le produit est également destiné à des applications acoustiques)	Voir dispositions relatives et masse volumique	
Résistance thermique (lorsque le produit est également destiné à des applications thermiques)	Voir dispositions constructives et masses volumiques	
Dispositions constructives	Dimensions des blocs : Hauteur H : 200 ou 240 mm Longueur L : 500 mm Largeur l : 200 ou 300 mm Épaisseur de paroi : 33 ou 35 mm Épaisseur de l'entretoise : 33 ou 35 mm Tolérances dimensionnelles : D3	
Durabilité	Non soumis à un gel sévère	
Masse volumique absolue sèche	2150 kg/m <sup>3</sup>	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarés indiqués au point 9. La présente déclaration est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Flers, le Février 2014,  
Signé pour le fabricant et en son nom par :

François GUIBOUT  
PDG